

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 33 (1925)
Heft: 4

Artikel: La voie romaine des gorges de Covatannaz
Autor: Bourgeois, Victor-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-26421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VOIE ROMAINE DES GORGES DE COVATANNAZ

(*Suite et fin.*)

Un peu plus à l'écart de la route d'importantes trouvailles ont été faites à un endroit où on ne les attendait peut-être pas ; c'est au sommet du Chasseron. On peut admettre, en effet, que sur cette sommité se trouvait un édifice religieux, un sanctuaire gallo-romain, ainsi qu'un poste militaire. Les Romains ont-ils transformé ou conservé pour leur usage un sanctuaire déjà plus ancien ? Il n'est pas possible de l'affirmer. Mais les trouvailles sont là pour prouver leur présence et leur séjour sur ces hauteurs de façon irréfutable. On a découvert sous la crête nord du sommet de nombreux fragments de tuiles romaines, et une grande quantité de monnaies se répartissant sur une période d'environ six siècles, c'est-à-dire de Pompée à Héraclius. M. Julien Gruaz, dans une petite monographie intitulée : « Les trouvailles monétaires du Chasseron », donne une liste détaillée des monnaies provenant de là et conservées dans le musée de Sainte-Croix et au médaillier de Lausanne.

Le sanctuaire devait s'élever sur la crête même du sommet, du côté nord ; une partie de cette crête s'est détachée et écroulée dans le vide, entraînant avec elle l'édicule qui la surmontait, de sorte qu'aujourd'hui on chercherait vainement les restes d'un bâtiment là-haut. Mais dans les éboulis amassés au pied des rochers, sur la face septentrionale, l'on a trouvé une très grande quantité de monnaies, en compagnie d'autres objets. Malheureusement chacun se servait et les poches des particuliers ont soustrait aux collections des musées un nombre considérable de pièces.

Ayant jusqu'ici constaté d'une manière irréfutable l'existence de la voie romaine dans les gorges de Covatannaz, une autre question entre en ligne pour nous, se rapportant au même sujet. C'est l'identification de la station d'Abolica sur la table de Peutinger, et que, jusqu'à aujourd'hui la plupart des chroniqueurs et historiens, se copiant les uns les autres, ont considéré et donné comme le nom romain de la ville actuelle de Pontarlier.

Comme j'aurai à vous mentionner souvent la table de Peutinger, je suppose qu'il pourrait être agréable à quelques-uns d'entre vous d'en avoir une très brève définition.

Cette carte est l'un des documents les plus importants et les plus intéressants que l'on ait retrouvés de l'époque romaine. Elle porte incorrectement le nom de « Table de Peutinger », qui n'en fut pas l'auteur mais seulement le détenteur temporaire.

La carte donne les itinéraires de toutes les routes principales de l'empire romain, au temps des empereurs. Elle est l'œuvre d'un ingénieur géographe romain nommé Castorius, qui l'exécuta en l'an 366 de notre ère. L'original est perdu et l'unique copie est conservée dans la bibliothèque de Vienne. Cette copie date probablement du XI^{me} ou XII^{me} siècle, au plus tard, et fut remise à Conrad Peutinger, greffier municipal à Augsbourg, en l'an 1507, par un collectionneur avisé, du nom de Pickel, dit Celtes, pour en soigner la reproduction.

Après diverses péripéties, trop longues à énumérer ici, elle vint orner définitivement la bibliothèque de Vienne.

La carte a la forme allongée, développée en une longue bande droite représentant tout l'empire romain, de la Grande-Bretagne jusqu'en Asie Mineure. Elle indique toutes les routes principales, ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui les routes nationales, et donne, en lieues gauloises, du moins

pour notre pays, les distances d'une ville ou d'une station militaire à l'autre.

Avec son développement en longue bande droite, son manque de perspective et de proportions, elle offre naturellement de grandes imperfections, au point de vue de la représentation de la réalité, mais elle n'en a pas moins une valeur d'un ordre absolument capital, et a servi dans un nombre incalculable de cas pour les recherches et l'identification de villes romaines, des distances, et des rapports des cités entre elles.

Ainsi que je l'ai dit les distances sont indiquées, pour nos contrées en lieues gauloises, correspondant d'après Rochat à 2216 mètres, tandis que d'après le Dr Miller, qui a écrit toute l'histoire et une étude très détaillée de la table de Peutinger, la lieue gallo-romaine correspond à 2222 mètres.

C'est en l'année 202 de notre ère que la lieue gallo-romaine fut officiellement introduite dans les Gaules par l'empereur Septime Sévère, père de Caracalla, ainsi que l'a prouvé le prof. Roth, dans un savant mémoire. Aucun milliaire antérieur à cette date n'indique les distances en lieues et aucun milliaire postérieur ne les porte en milles romains.

Après cette petite diversion revenons à notre sujet. La station d'Abiolica marquée sur la carte de Castorius, et dont il a été si souvent question dans les récits historiques ou archéologiques, est-elle vraiment la ville actuelle de Pontarlier ? Pour mon compte je ne partage pas cette opinion pour les raisons que voici :

La table de Peutinger donne d'Eburodunum (donc Yverdon) à Abiolica ou Ariorica, comme on l'a nommée aussi, une distance de 6 lieues gauloises, que nous compterons à 2220 mètres, pour prendre la moyenne entre le Dr Miller et Rochat. Cela nous fait donc un peu plus de 13 kilomètres d'Yverdon à Abiolica. En outre cette carte indique 16 lieues

de Lausanne à Abiolica, équivalant approximativement à 35 kilom. et $\frac{1}{2}$. La distance de Besançon à notre station est marquée comme de 29 lieues, correspondant à 64 kilom.

Or, si l'on admet, avec la plupart des historiens que le nom d'Abiolica ou Ariorica signifie l'ancien Pontarlier, il



faut avouer que les distances indiquées par le géographe Castorius ne concordent en aucune façon avec la réalité. Il faut donc rompre franchement avec l'ancienne manière de voir et renoncer à faire d'Abiolica et de Pontarlier une seule et même localité.

Maintenant où placer cette station d'Abiolica ?

Une note tirée du *Dictionnaire interprète des noms latins*, par Chaudron, en 1777, p. 4, dit : « Abiolica, cité

des Helvétiens ; elle n'est plus qu'un petit bourg appelé le « Bullot assez près d'Yverdun, en Suisse. »

Il s'agirait donc ici probablement du village du Bullet. Mais j'avoue que cette identification me paraît peu probable, si l'on se demande pour quel motif, après la rude montée des gorges de Covatannaz, les Romains, toujours si pratiques et si utilitaires, auraient allongé leur route en lui imposant un pareil détour, au lieu de continuer directement sur Sainte-Croix et le Col des Etroits.

Au sujet de l'étymologie du nom de Col et Bois « des Etroits », permettez-moi ici une petite digression.

On se demandait où et comment ce nom avait pris naissance, la configuration du terrain en cet endroit ne motivant en aucune façon cette appellation.

La solution m'est parvenue dernièrement d'une manière tout à fait inattendue. Je reçus, il y a une dizaine de jours, une lettre d'un docteur Grüninger, ancien professeur au Collège de Sainte-Croix, lequel, d'une manière fort aimable, me parle de mon étude de la route romaine de Covatannaz. Et il me donne l'explication ignorée longtemps même de lui de l'étymologie du nom des Etroits.

En questionnant des personnes âgées sur l'ancienne prononciation de ce nom, il apprit qu'on disait autrefois « le Col, le Bois des « Etrés ». De là à « Etraz » il n'y avait qu'un pas, et la solution apparut. C'est non point le Col des Etroits, mais des « Etraz » comme notre « Vy d'Etraz » qui longe le pied du Jura. Ce terme provient du latin *strata* qui signifie pavée. La « via strata » est une rue pavée, du moins anciennement.

Et maintenant que vous savez avec quels soins les romains construisaient et recouvraient leurs routes de dalles et de pavés, l'étymologie de ce nom devient parfaitement claire. Et pour la confirmer, j'ajouterai que de Sainte-Croix la

route romaine passait le col et descendait au Franc Castel par des lacets dont certains tronçons ont conservé jusqu'à aujourd'hui le revêtement de pavés romains.

Voici un point intéressant éclairci pour la contrée de Sainte-Croix.

Rochat, dans ses *Recherches sur les Antiquités d'Yverdon*, place la station d'Abolica dans le voisinage du château de Sainte-Croix ou du hameau de la Villette, emplacement qui correspond déjà beaucoup mieux avec les distances indiquées sur la table de Peutinger.

Essayons maintenant de situer nous-mêmes cette station sans recourir aux données publiées par d'autres, et en nous basant uniquement sur nos propres calculs.

Castorius place le nom d'Abolica à l'endroit où la route de Lausanne rejoint celle qui d'Yverdon conduit directement à Besançon à travers le Jura. Nous avons vu plus haut que c'est à Vuitembœuf que ces deux routes se réunissaient. On pourrait donc être tenté de placer la station à Vuitembœuf même, en avançant que le départ pour la forte grimpée pouvait nécessiter un arrêt avec relai pour mettre les chariots aux exigences de ce chemin escarpé. Mais à cette hypothèse s'oppose la distance, car la table indique six lieues gauloises d'Yverdon à Abolica, ce qui fait à peu près 13 kilom. et $\frac{1}{2}$, tandis qu'en réalité nous comptons aujourd'hui, seulement 9.2 kilom. d'Yverdon à Vuitembœuf.

A l'objection que l'on pourrait faire que le tracé actuel n'est pas le même que celui de l'époque romaine, je répondrais seulement que les deux itinéraires s'écartent en fait peu l'un de l'autre, celui d'aujourd'hui étant plutôt plus long que l'ancien, en raison des contours formés par la nouvelle route.

Il faut donc renoncer à placer la station à Vuitembœuf, et

admettre qu'elle se trouvait plus loin sur le parcours, au haut des gorges et non au pied.

L'hiver est souvent rude dans le Jura, et parfois les communications rendues extrêmement difficiles, sinon impossibles par l'accumulation des neiges. C'est pendant la mauvaise saison que cette station devait rendre les plus grands services, et l'on peut se représenter le sentiment de satisfaction des conducteurs de chariots, peinant sur le chemin escarpé, longeant les précipices dans la tourmente, en approchant du relai convoité où ils trouvaient refuge et secours.

Une autre solution de la question serait peut-être encore à envisager. Pour cela il faut nous souvenir qu'une voie romaine se dirigeait de Lausanne sur Besançon, par Entre-roches et Orbe. De cette localité elle remontait la vallée, plus près de la montagne que la route actuelle, et passait à Ballaigues, où des fragments considérables existent encore aujourd'hui, avec les mêmes sillons très profonds, creusés dans le roc, que nous avons vus sur la route des gorges de Covatannaz.

De Ballaigues la voie se dirigeait au col de Jougne, sans différer beaucoup de notre ancienne route. Or, il existe des raisons de croire que, de Jougne une bifurcation allait rejoindre la voie de Sainte-Croix, en suivant les Aiguilles de Baulmes sur leur côté Ouest, et en traversant les bois nommés aujourd'hui sur les cartes: « la forêt de la Limace ».

Serait-il possible que la station d'Abiolica, marquée, comme nous l'avons vu sur la carte de Castorius, à la jonction de la route de Lausanne avec celle d'Yverdon, eût été située de l'autre côté du col des Etroits, donc un peu plus loin que Sainte-Croix ? Cette situation ne concorderait pas particulièrement avec les 4 ou 5 kilomètres que nous devons ajouter au-dessus de Vuitebœuf, mais il est évident que dans la relation des anciennes mesures de Castorius avec

nos distances modernes, il faut tenir compte d'une marge élastique assez large.

En prenant ainsi les divers côtés j'ai calculé très en détail toutes ces distances séparant Abiolica des villes les plus proches, et de toutes les directions j'arrive à peu près à Sainte-Croix comme emplacement de cette station. Je vous fais grâce de tous ces chiffres et de tous ces développements, et je vais, en terminant essayer de vous donner mon résultat final en très grandes lignes.

Ainsi que nous l'avons vu, Castorius indique d'Yverdon à Abiolica une distance de 6 lieues gauloises, équivalant à environ $13\frac{1}{2}$ kilom. D'Yverdon à Vuitebœuf nous comptons aujourd'hui 9.2 kilom. Ce qui fait que pour concorder avec la table nous devons reporter notre station à $4\frac{1}{2}$ kilom., au-dessus du dit Vuitebœuf, ce qui, par la ligne directe que suivait la voie romaine, nous amène précisément à Sainte-Croix.

Pour la direction venant de Besançon à Abiolica, les chiffres sont les suivants : La table donne 29 lieues gauloises, faisant un peu plus de 64 kilom. Actuellement cette distance est de 76 kilom. Pensez aux contours et aux lacets de nos chaussées modernes, et souvenez-vous que la route de Vuitebœuf à Sainte-Croix, de 10 kilom. qu'elle compte aujourd'hui, n'en avait que 4 ou 5 à l'époque romaine en raison du tracé beaucoup plus direct. Faites une réduction proportionnelle pour le tronçon de Besançon et nos 76 kilom. actuels approchent sensiblement des 64 romains.

Reste le troisième côté qui est celui de Lausanne.

De cette ville à Abiolica, la table indique 16 lieues, donnant rond 36 kilom., tandis qu'aujourd'hui nous en avons 45, en suivant l'itinéraire de la voie romaine par Crissier, Penthaz, Pompaples, Arnex Vuitebœuf et les gorges de Covatannaz. Ici aussi l'écart n'est que de 10 kilom., ce qui avec

la marge élastique de rigueur n'est nullement excessif et nous amène également près de Sainte-Croix et loin de Pontarlier.

Des trois côtés en jeu nous arrivons donc au même résultat, et il semble que l'on est bien près de la vérité en situant la station romaine d'Abiolica sur l'emplacement même ou dans les abords immédiats du village de Sainte-Croix.

Et, en réalité existe-t-il une raison sérieuse pour réfuter mon hypothèse ? N'a-t-on pas trouvé dans les environs de cette localité une quantité de preuves de la présence des romains, objets, tuiles, monnaies, etc. ? L'emplacement proposé par Rochat pour Abiolica était la Villette, mais n'est-il pas tout aussi probable que cette station de relai et de secours eut été établie à la place qu'occupe aujourd'hui le grand village ? Ici, l'on est au-dessus de la longue montée, dans une sorte de cuvette du terrain qui l'abrite plus ou moins contre les courants et les tourmentes.

Comme cette station romaine, de par sa situation, au sommet d'une grimpée ardue et exposée pendant la mauvaise saison à tous les inconvénients des intempéries, devait revêtir un caractère d'importance, n'est-il pas tout aussi admissible et plus probable qu'elle eût été établie dans la combe et le replat de Sainte-Croix plutôt que dans le passage étroit et rapide de la Villette ? Et si, comme dit Rochat, ce hameau s'accorde assez bien avec les distances de la table de Peutinger comparées, avec nos kilomètres actuels, l'emplacement de Sainte-Croix même ne répond-il pas tout aussi bien si ce n'est mieux à la question que nous avons essayé d'éclaircir par nos propres calculs.

Du reste, Villette, Sainte-Croix, ou Col des Etroits, peu importe, car les trois localités se touchent presque. Le fait principal reste acquis, que cette voie romaine, conduisant directement d'Yverdon à Besançon par les gorges de Cova-

tannaz, dont l'existence semblait problématique, à plus d'un historien ou d'un archéologue, ne peut plus faire l'objet du moindre doute. La voie est là, elle existe, et l'on peut la parcourir encore aujourd'hui.

A quelle époque a-t-elle été établie, et combien de temps a-t-elle été pratiquée, je ne puis le préciser ; mais on se souviendra que les monnaies trouvées au Chasseron accusent une période de près de six siècles. Et de plus, notre route des gorges de Covatannaz avait subi une telle dégradation par l'usure et le temps, qu'une réfection complète s'imposa, et que cette restauration eut lieu sous l'empereur Caracalla, au début de l'année 213, ainsi que j'ai essayé de le prouver.

Victor-H. BOURGEOIS.

LE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DU DROIT DANS LE PAYS DE VAUD PENDANT LA PÉRIODE DE SAVOIE

I

GÉNÉRALITÉS

L'histoire ancienne du droit dans le Pays de Vaud nous est extrêmement mal connue, et nous ne possédons que fort peu de documents écrits relatifs à la législation dans cette contrée avant le XIII^{me} siècle. Il y a tout lieu de croire cependant que, sous la domination de Rome, on usa du droit romain. Plus tard, après l'établissement des Burgondes et la fondation du premier royaume de Bourgogne, la loi Gombette — *lex Burgundionum* ou *Gundobada* —, émanée des rois de la première race, et le Papien — *lex romana Burgundionum* — durent certainement exercer chez nous une